

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

Licence première année

Christophe Boilley, responsable de formation L1

7 septembre 2023

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
 - ▶ périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
 - ▶ organisation en semestres

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
 - ▶ périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
 - ▶ organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
 - ▶ périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
 - ▶ organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires
- Travaux dirigés (TD) en groupe fixe par semestre
 - ▶ présence obligatoire
 - ▶ **pas de changement de groupe**

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
 - ▶ périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
 - ▶ organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires
- Travaux dirigés (TD) en groupe fixe par semestre
 - ▶ présence obligatoire
 - ▶ **pas de changement de groupe**
- Évaluations pour chaque cours
 - ▶ 2 courtes interrogations en séance de TD (20 % de la note finale)
 - ▶ 1 examen de milieu de semestre (30 %)
 - ▶ 1 examen en fin de semestre avec convocation (50 %)

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
 - ▶ périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
 - ▶ organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires
- Travaux dirigés (TD) en groupe fixe par semestre
 - ▶ présence obligatoire
 - ▶ **pas de changement de groupe**
- Évaluations pour chaque cours
 - ▶ 2 courtes interrogations en séance de TD (20 % de la note finale)
 - ▶ 1 examen de milieu de semestre (30 %)
 - ▶ 1 examen en fin de semestre avec convocation (50 %)
- Conférences d'ouverture

Examens et validation

Passage au contrôle continu intégral (CCI) : disparition des examens de rattrapage de fin d'année.

Examens et validation

Passage au contrôle continu intégral (CCI) : disparition des examens de rattrapage de fin d'année.

Une absence justifiée à un examen sans convocation banalise la note (avec report du coefficient sur l'examen final).

Examens et validation

Passage au contrôle continu intégral (CCI) : disparition des examens de rattrapage de fin d'année.

Une absence justifiée à un examen sans convocation banalise la note (avec report du coefficient sur l'examen final).

Une absence justifiée à un examen avec convocation donne accès à une épreuve de substitution qui peut avoir une forme différente.

Examens et validation

Passage au contrôle continu intégral (CCI) : disparition des examens de rattrapage de fin d'année.

Une absence justifiée à un examen sans convocation banalise la note (avec report du coefficient sur l'examen final).

Une absence justifiée à un examen avec convocation donne accès à une épreuve de substitution qui peut avoir une forme différente.

Pas de troisième chance la même année.

Besoins techniques

- matériel d'écriture
- calculatrice *collège* avec fonction \log/\ln

Besoins techniques

- matériel d'écriture
- calculatrice *collège* avec fonction \log/\ln
- accès internet et messagerie (utiliser l'adresse `etu@unistra.fr` et rappeler son nom et son groupe dans sa signature)

Besoins techniques

- matériel d'écriture
- calculatrice *collège* avec fonction \log/\ln
- accès internet et messagerie (utiliser l'adresse `etu@unistra.fr` et rappeler son nom et son groupe dans sa signature)
- carte d'étudiant
- numéro étudiant

Interlocuteurs

- Gestionnaire de scolarité licence 1^{re} année Laura Buffet
bureau A014, laura.buffet@unistra.fr, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30

Interlocuteurs

- Gestionnaire de scolarité licence 1^{re} année Laura Buffet
bureau A014, laura.buffet@unistra.fr, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30
- Responsable de formation licence 1^{re} année Christophe Boilley
bureau A225, boilley@unistra.fr, permanence lundi 13 h – 15 h

Interlocuteurs

- Gestionnaire de scolarité licence 1^{re} année Laura Buffet
bureau A014, laura.buffet@unistra.fr, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30
- Responsable de formation licence 1^{re} année Christophe Boilley
bureau A225, boilley@unistra.fr, permanence lundi 13 h – 15 h
- Pôle accueil (inscriptions, stages) Eve Heitz
bureau A001, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30

Interlocuteurs

- Gestionnaire de scolarité licence 1^{re} année Laura Buffet
bureau A014, laura.buffet@unistra.fr, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30
- Responsable de formation licence 1^{re} année Christophe Boilley
bureau A225, boilley@unistra.fr, permanence lundi 13 h – 15 h
- Pôle accueil (inscriptions, stages) Eve Heitz
bureau A001, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30
- Chargés de cours, chargés de TD

Interlocuteurs

- Gestionnaire de scolarité licence 1^{re} année Laura Buffet
bureau A014, laura.buffet@unistra.fr, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30
- Responsable de formation licence 1^{re} année Christophe Boilley
bureau A225, boilley@unistra.fr, permanence lundi 13 h – 15 h
- Pôle accueil (inscriptions, stages) Eve Heitz
bureau A001, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30
- Chargés de cours, chargés de TD
- Accueil du **PEGE**
- Services de bibliothèque, restauration, sécurité...
- **CROUS**, **Espace Avenir**, **santé** (dont **CAMUS**), **action culturelle**, **sport**, **Bourses de donateurs**...
- **Associations étudiantes**

À faire avant la semaine prochaine

- Vérifier finalisation de l'**inscription en licence**
- Vérifier son **inscription en cours de langue**

À faire avant la semaine prochaine

- Vérifier finalisation de l'**inscription en licence**
- Vérifier son **inscription en cours de langue**
- Prendre connaissance de ses **accès** à la plateforme **Ernest**, à la messagerie étudiante
- Consulter son **emploi du temps** récupérable dans un agenda électronique, à condition d'avoir spécifié tous ses groupes

À faire avant la semaine prochaine

- Vérifier finalisation de l'**inscription en licence**
 - Vérifier son **inscription en cours de langue**
 - Prendre connaissance de ses **accès** à la plateforme **Ernest**, à la messagerie étudiante
 - Consulter son **emploi du temps** récupérable dans un agenda électronique, à condition d'avoir spécifié tous ses groupes
 - Signaler toute **situation spécifique** à la scolarité : étudiant salarié, sportif de haut niveau, artiste, handicap, contrat pédagogique, dispositif médical, langue étrangère
- Signaler aussi tout changement en cours d'année**

Assiduité

Sauf dispositif mis en place en concertation avec la scolarité, la présence aux TD est obligatoire.

L'absence à une séance doit être justifiée auprès de la scolarité par le formulaire d'absence **et un document justificatif** au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Trois absences non justifiées pour un même enseignement mènent au statut Défaillant pour l'évaluation.

Assiduité

Sauf dispositif mis en place en concertation avec la scolarité, la présence aux TD est obligatoire.

L'absence à une séance doit être justifiée auprès de la scolarité par le formulaire d'absence **et un document justificatif** au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Trois absences non justifiées pour un même enseignement mènent au statut Défaillant pour l'évaluation.

La présence en classe est conditionnée par la **punctualité** et l'**attitude**.

Licence : 3 années fournissant chacune 2 fois 30 ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) fournis par la réussite aux évaluations des enseignements, eux-mêmes répartis en unités d'enseignements (UE).

Perspective

Licence : 3 années fournissant chacune 2 fois 30 ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) fournis par la réussite aux évaluations des enseignements, eux-mêmes répartis en unités d'enseignements (UE).

Master : 2 années supplémentaires de parcours universitaire, accessible sur réussite aux examens de licence **et acceptation du dossier**

En cas de redoublement

- Vérifier la validation des UE réussies les années précédentes, y compris au sein d'autres licences.

En cas de redoublement

- Vérifier la validation des UE réussies les années précédentes, y compris au sein d'autres licences. **On ne peut repasser une UE réussie, même si on souhaite améliorer sa note.**

En cas de redoublement

- Vérifier la validation des UE réussies les années précédentes, y compris au sein d'autres licences. **On ne peut repasser une UE réussie, même si on souhaite améliorer sa note. On ne peut faire valider une note d'une matière au dessus de la moyenne si l'UE n'est pas validée.**
- Si certaines UE ont été validées, consulter M. Lefebvre en charge de la L2 pour mettre en place le contrat pédagogique permettant de suivre et éventuellement valider des UE en avance

En cas de redoublement

- Vérifier la validation des UE réussies les années précédentes, y compris au sein d'autres licences. **On ne peut repasser une UE réussie, même si on souhaite améliorer sa note.**
On ne peut faire valider une note d'une matière au dessus de la moyenne si l'UE n'est pas validée.
- Si certaines UE ont été validées, consulter M. Lefebvre en charge de la L2 pour mettre en place le contrat pédagogique permettant de suivre et éventuellement valider des UE en avance
- En cas de triplement de l'année de L1, il est indispensable de se réinscrire sur Parcoursup en décembre et il est conseillé de contacter l'Espace Avenir pour discuter d'une éventuelle réorientation à la rentrée suivante